

LE 2 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Pluie et vent s'invitent à la compétition de BMX



■ Les pilotes attendent l'appel pour aller sur la grille de départ.

Photo Daniel DE SIMONE

Vent violent le matin, pluie l'après-midi. La météo annoncée et tant redoutée a mis à mal les organismes des 327 pilotes venus participer dimanche à la première manche de la coupe de la Loire de BMX. Difficile dans ces conditions d'obtenir des chronos significatifs sur la piste de la Lande, remarquablement entretenue par les bénévoles de l'association. Fort bien organisée, cette manifestation sportive a accueilli près de 1 000 personnes qui ont apprécié le courage et le sang froid des pilotes et l'accueil du BMX marcellinois. Malgré les aléas climatiques, la présidente Karen Coston était satisfaite : « Les sept clubs de la Loire sont aujourd'hui représentés avec 19 précenciés sur la piste. Cela prouve qu'il y a une demande et que le BMX se développe. Un grand remerciement à toute mon équipe de bénévoles qui a effectué un travail remarquable dans la préparation de cette épreuve sportive d'envergure. »

PRATIQUE Plus d'info sur le BMX marcellinois au 06.7.884.10.86.

LE 4 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Dimanche, ouverture des puces marcellinoises



■ Les exposants seront nombreux, dimanche pour les puces.

Photo Daniel DE SIMONE

Les puces marcellinoises sont de retour chaque dimanche matin à l'espace le Moulin et ce, jusqu'au 30 septembre (sauf le 20 mai pour Pentecôte). Dimanche, ils seront très certainement nombreux à venir assouvir leur passion, en quête d'objets insolites. Fringues, bibelots, livres, jouets... Il y en aura pour tous les goûts et toutes les bourses dans ce gigantesque marché à ciel ouvert. L'Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature (Assen) qui organise cette nouvelle édition, recommande vivement aux automobilistes de respecter les sens de circulation ainsi que le stationnement afin d'éviter les embouteillages aux abords du village, toujours très fréquenté le dimanche matin.

PRATIQUE Dimanche, de 6 heures à 12 h 30, espace le Moulin. Entrée gratuite pour les visiteurs. Tarif de 2 euros le mètre linéaire pour les exposants. Pas de réservation. Accès uniquement par le contournement de Saint-Marcellin-en-Forez (fléchage). Tél. 06.70.03.33.97.

LE 5 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les jardins d'Outre l'eau attendent le soleil



■ Clément Tessier un jardinier actif.

Photo Daniel DE SIMONE

Un coup chaud, un coup froid. Les températures n'en finissent pas de jouer au yo-yo et les jardiniers ne savent plus vraiment comment entretenir leur jardin. Les jardiniers d'Outre l'eau ont tous ressorti leurs outils, pour commencer à bêcher leur petit lopin de terre, mais attendent désespérément le soleil. Clément Tessier, le responsable des trente-trois parcelles d'Outre l'eau, est, comme à son habitude, très actif. « L'heure est au nettoyage, dit-il, ceux qui ont une petite serre commencent à mettre des oignons, des petits pois, des échalotes ou des salades. Pour les autres, il faut encore attendre, la terre est encore trop froide, pour les semis. » Et les Saints de glace (11, 12 et 13 mai), ne sont pas encore passés, alors patience.

CONTACT Jardins d'Outre-l'eau,
Tél. 04.77.52.85.06.

LE 9 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Balade champêtre et dégustation de vin avec le club d'œnologie



■ **Marche et dégustation de bons vins pour cette seconde édition des Circulades vigneronnes.** Photo Daniel DE SIMONE

Une centaine de personnes a répondu présent pour ces secondes Circulades vigneronnes, organisées par le club d'œnologie de Saint-Marcellin-en-Forez. Lundi vers 9 heures, le long cortège de randonneurs parti des Plantées, s'est engagé sur la voie défermée, afin de rejoindre l'Hospitalet, lieu du premier ravitaillement, où l'accueil chaleureux de Chantal et Gérard Mandon fut très apprécié. La pause fut cependant de courte durée car il fallait déjà rejoindre Chatelus pour le repas de midi. L'occasion pour Suzanne Pommier de faire partager ses connaissances sur le patrimoine local avec des anecdotes croustillantes et des explications toujours très pointues. Arrivée au centre de la Ruche, place à la dégustation de bonnes bouteilles de vin avec là aussi de nombreuses explications sur la vigne, les terroirs, les cépages, les régions, le tout accompagné de grillades, de salades et de desserts servis dans une ambiance des plus conviviales. Une excellente journée à mettre à l'actif de l'association présidée par Emile Gallet.

CONTACT Tél. 04.77.52.83.97.

LE 14 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LITTÉRATURE

Simon Valmyche : « J'aime les intrigues et le suspense »

Michel Collay, alias Simon Valmyche, a une imagination débordante. Auteur de sept romans policiers depuis 2011, il vient de publier, aux éditions La clé des champs, son dernier opus : *Prison blanche*.

Une intrigue concoctée autour d'un rapt se déroulant à Saint-Étienne, lors de la grande chute de neige de novembre 1982. Une fillette de 5 ans est kidnappée dans un jardin botanique, un lieu fermé et gardé par une personne à l'accueil. Rencontre.

Sept ans, sept livres, ce n'est pas trop ?

« Pour moi, non. J'aime les intrigues et le suspense. Mon cerveau est constamment en ébullition. J'aime créer des personnages, des histoires, chaque fois différentes. Il faut juste savoir se libérer l'esprit pour passer au suivant. »

Qu'appréciez-vous dans la confection d'un roman ?

« L'écriture et la recherche. C'est très agréable, on fouine partout, on découvre des choses sur l'époque, le lieu, la vie des gens. La véracité des faits est très importante à

mes yeux et tout ce que je décris a fait l'objet d'une sérieuse recherche. »

Et le moins ?

« La correction est pénible. Il faut tout relire, corriger les fautes, les phrases lourdes, le sens général, les répétitions, et la cohésion du texte. Ce n'est pas ce que je préfère. »

Vous êtes également trésorier d'une association d'auteurs ?

« Oui, c'est l'association Mots et couleurs de la Loire qui regroupe une vingtaine d'auteurs. Nous organisons un forum du livre à Montbrison, le 9 juin, à la salle de l'Orangerie. »

INFO Le roman de Simon Valmyche est disponible dans les

librairies et au tabac presse de Saint-Marcellin-en-Forez au prix de 19 euros.

■ Simon Valmyche.

Photo Daniel DE SIMONE



LE 14 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

La place de la Mairie relookée



■ Un des trois aménagements réalisés par les services techniques de la commune. Photo Daniel DE SIMONE

La place de la Mairie, où converge la rue Carles-de-Mazenod et la place du Docteur-Villard, a subi un sérieux lifting. Après, les réseaux, les trottoirs, l'enrobé, le stationnement, place aux aménagements urbains. Une mission confiée aux services techniques qui ont réalisé trois aménagements fleuris, deux en face de la mairie et un place du Docteur-Villard. Un travail sur plan qui a consisté à délimiter l'espace à aménager et de le préparer afin de recevoir les essences d'arbres, d'arbustes et de fleurs soigneusement choisis pour leur capacité à résister au gel et peu consommatrice d'eau. Olivier, Liquidambar feuillu, Lavande à fleurs papillon, pourpiers, corbeille d'argent, Campanules ont désormais trouvé leur place dans ces aménagements recouverts de galets blancs. D'autres réalisations fleuries sont en cours de préparation.

LE 15 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LOISIRS

« Cette année nous irons faire un tour à Villars-les-Dombes »

Chaque année le comité des fêtes organise un voyage à la journée dans la région. Celui-ci aura lieu samedi 23 juin et il est d'ores et déjà possible de réserver sa place. Rencontre avec le président Jean-Paul Comméat.

Quelle sera la destination de votre voyage ?

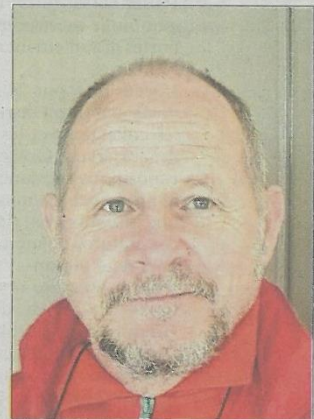
« Cette année nous irons faire un tour à Villars-les-Dombes, découvrir le parc des oiseaux, et faire une escale à Pérouges. Ce n'est pas très loin de chez nous et les lieux sont très intéressants à visiter. »

Quel sera le tarif de cette journée ?

« Ce sera 72 euros tout compris. À savoir, le transport en car, le casse-croûte du matin, les visites (Pérouges et le parc des oiseaux), le repas de midi et l'apéritif du retour. »

Peut-on encore réserver ?

« Oui mais il faut se dépêcher car nous avons tiré les prix au maximum pour proposer une journée intéressante à moindre coût. »



■ Jean-Paul Comméat.
Photo Daniel DE SIMONE

PRATIQUE

Voyage à la journée : samedi 23 juin.
Rendez-vous à 7 h 30 sur le parking de l'espace du Moulin.
Places limitées à 63 personnes.
Plus d'info au 06.16.46.12.74
ou 06.72.16.21.91.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

L'armorial Guillaume Revel : un lieu à découvrir



■ L'hôtel Bouthéon abrite la maison de l'Armorial.

Photo Daniel DE SIMONE

Ouvert au public depuis 2005, l'Armorial regorge de trésors historiques datant du Moyen Âge. L'accès se situe au rez-de-chaussée de l'hôtel Bouthéon et c'est Faucon de Bouthéon, premier capitaine châtelain, qui a donné son nom à cette maison en 1368. Il suffit de pousser les portes pour faire un bond en arrière dans l'histoire de France. Derrière une grande représentation du village figurant dans l'armorial de Guillaume Revel, un espace permet de visionner une vidéo qui décrit l'œuvre dans son contexte historique. Accompagnée par une musique médiévale, la visite se poursuit dans la grande pièce d'apparat où le capitaine châtelain recevait ses visiteurs devant la grande cheminée. C'est ici que l'on découvre l'essentiel de l'histoire du Forez, dans un décor évoquant des remparts transpercés de lumière. Tout y est consigné : les églises, les châteaux, l'organisation des enceintes, les paysages environnants, les cours d'eau... Le travail colossal, d'une grande précision, de Guillaume Revel, permet de mieux se représenter la commune de Saint-Marcellin-en-Forez à cette époque.

PRATIQUE Les visites sont possibles auprès des bénévoles de l'association de l'Armorial, au 04.77.52.83.79 ou 06.73.14.60.20.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Réglementation sur l'usage des engins à moteur thermique



■ L'usage des tondeuses à gazon est réglementé.

Photo Daniel DE SIMONE

Soleil, pluie, photosynthèse, il n'en faut pas plus pour que la végétation prolifère. Les chemins, les jardins, les allées des maisons sont en ce début de printemps envahi d'herbe, obligeant les habitants à tondre leur pelouse, tailler les arbustes, et tronçonner les branches d'arbres. Pour ce faire les outils ne manquent pas et les taille-bordures, tronçonneuses, motoculteurs, et autre tondeuses à gazon ont fait leur apparition. À ce titre, il est utile de préciser que l'usage d'engins à moteur ou électrique est soumis à une réglementation afin de ne pas gêner son voisinage. Ceux-ci peuvent être utilisés les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30. Les samedis, de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures. Et enfin les dimanches et jours fériés, de 10 à 12 heures.

PRATIQUE Plus d'info en mairie, au 04.77.36.10.90.

Cinquante ans de savoir-faire français prôné par la sellerie Macel

C'est une institution reconnue dans le monde entier. Depuis qu'il a repris la société, fin 2008, Patrick Fesquet s'attache à perpétuer les valeurs de Macel qui s'allient à des produits haut de gamme.

Precision, finesse et légèreté. Voilà comment les selles Macel ont conquis le monde équin depuis cinquante ans.

Créée en 1968 par Philippe Guillot de Suduiraut, l'entreprise, d'abord basée en Normandie, avait pour objectif de fabriquer des selles de sport, permettant au cavalier de privilégier un contact proche avec son cheval. Et ça marche. Le succès est au rendez-vous.

Aujourd'hui, Macel a déménagé dans la plaine du Forez. À l'origine, Patrick Fesquet, qui a racheté l'entreprise fin 2008. Propulsé un peu par hasard dans l'univers équestre, ce Deauvillais d'origine ne se destinait pas à devenir artisan sellier. « À la base, j'étais menuisier. Mon premier contact avec Macel s'est fait alors que je devais construire un stand pour eux, au Salon du cheval à Paris, en 1987. » Il esquisse un sourire. Après cela, il fait ses armes auprès du sellier



■ Les selles de couleur châtaigne, noir, brun foncé ou gold sont proposées autant aux particuliers qu'aux professionnels. Il faut déboursier entre 3 600 et 4 200 euros.

Photo Elsa SCHEIBEL

réputé, avant de passer quatorze ans, chez un autre grand nom du métier : Chileric à Veauche.

En perpétuelle croissance

Depuis le rachat de Macel, Patrick Fesquet a révolu-

tionné la marque tout en restant attaché aux valeurs prônées par son mentor. Dans un nouvel atelier de 300 m², implanté depuis un an dans la zone d'activités du Placier, ce sont des selles haut de gamme qui sont confectionnées, dont les cuirs français sont soi-

gneusement sélectionnés par le gérant.

Une grosse partie étant découpée et assemblée à la main. « Il faut en moyenne 25 heures pour monter l'ensemble des pièces », détaille le gérant. D'autant que chaque modèle est fait sur mesure. Un savoir-faire parti-

70

C'est en pourcentage la production exportée vers l'étranger.

Chaque année, entre 200 et 250 selles sont fabriquées dans l'atelier forezien.

culièrement apprécié par les pays étrangers. « On exporte au moins à 70 %. Les États-Unis sont friands du made in France et, donc, les commandes explosent. La Chine aussi s'intéresse de plus en plus à notre travail. On pourrait collaborer avec eux. »

Grâce à cela, l'activité est en croissance perpétuelle chaque année, avec un chiffre d'affaires de 400 000 euros en 2017. « On souhaite faire encore davantage en 2018. Il s'agit de notre cinquantième anniversaire », s'enthousiasme l'artisan. Justement, une surprise se prépare. Une nouveauté dont l'idée émerge depuis trois à quatre mois dans la tête de Patrick Fesquet. « Je n'en dirai pas plus. Mais elle sera dévoilée à la foire d'Equita-Lyon, en octobre. » Jusque-là, patience.

Elsa SCHEIBEL

Écobuage : le brûlage à l'air libre est interdit

À cette période de l'année, la nature se développe à grande vitesse. Pour ceux possédant une maison individuelle, le débroussaillage, la tonte des pelouses et la taille d'arbustes font parties des travaux à effectuer régulièrement. Mais que faire des déchets ainsi produits ? Il est bon de rappeler que l'article 84 du règlement sanitaire départemental de la Loire, interdit le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission de substances polluantes et notamment de particules contenant des composés cancérigènes, d'où son interdiction. Les déchets végétaux ou déchets verts, issus de l'entretien des jardins privés, sont assimilés à des déchets ménagers et donc soumis à cette même interdiction. De plus, l'écobuage est à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et bien sûr la fumée. Des solutions plus respectueuses de l'environnement existent comme l'apport des végétaux en déchèterie, ou encore le compostage.

PLUS d'infos en mairie, Tél. 04.77.36.10.90.

LE 18 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
Une délégation municipale en visite à Marta



■ La délégation municipale avec le maire, **Éric Lardon**.

Photo Daniel DE SIMONE

Des élus marcellinois sont revenus, mercredi, d'une visite en Italie, où ils ont assisté à la fête de la Madonna del Monte, à Marta, ville jumelée avec la commune depuis 1999. Les élus ont été reçus avec les honneurs par leurs homologues, dont le premier magistrat, Maurizio Lacchini. Il a permis au maire, **Éric Lardon**, de rencontrer de nombreux maires de la région martanaise, ainsi que des représentants de l'Église. Cette fête religieuse à la gloire de la Madone est l'occasion, pour les pêcheurs, les vignerons, les cavaliers, les paysans, les bouviers, de demander la bénédiction de leur sainte, en défilant dans les rues sur des chars décorés (blé, du foin, fleurs, fruits, charcuterie, poissons, ceps de vigne) suivant le corps de métiers représenté. Visites et réceptions ont ensuite jalonné ce séjour avec la présence du comité de jumelage italien, présidé par Rosina Ronca.

CONTACT Tél. 04.77.36.10.90.

LE 19 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
Une journée ensoleillée de chansons à la maison de retraite



■ Des résidents de la maison les Bleuets avec la chorale de l'Amitié d'Andrézieux. Photo Daniel DE SIMONE

Jeudi, les membres de la chorale de l'Amitié d'Andrézieux ont rendu visite aux anciens de la maison de retraite les Bleuets. Dans leur répertoire, des chansons d'antan et de plus récentes ont ensoleillé cet après-midi musical. Si le soleil a brillé par son absence, le spectacle présenté a réchauffé le cœur des pensionnaires, ravis de fredonner les chansons et de partager le goûter avec la chorale. Un bel après-midi appelé à se renouveler tant les résidents étaient heureux.

INFOS Tél. 04.77.52.80.30.

LE 20 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

L'aménagement de l'îlot du Couhard a commencé



■ Les entreprises sont à pied d'œuvre à l'îlot du Couhard.

Photo Daniel DE SIMONE

Depuis quelques jours, les engins de chantier ont pris possession des lieux pour l'aménagement de l'îlot du Couhard. Ce projet structurant financé par la commune, le Département et la Région va modifier les habitudes des Marcellinois fréquentant l'école communale. Des travaux qui verront, entre autres, la création d'une voie piétonne, d'une nouvelle entrée pour l'école maternelle et l'aménagement d'un parking de trente et une places. Ce chemin piéton qui reliera le boulevard du Couhard à la place Sainte-Catherine permettra d'améliorer la sécurité routière aux abords des écoles en réduisant le flux de véhicules autour de la place Sainte-Catherine. Si tout se déroule normalement la fin des travaux est prévue pour le 15 août.

PRATIQUE Plus d'info au 04.77.36.10.90.

LE 21 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ MARIAGE

Félicitations à Floriane et Romain

Samedi, à 11 h 30, ont comparu publiquement, en la maison commune, Romain Ricco, technicien vitrage, né à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) le 17 mai 1987, domicilié à Saint-Marcellin-en-Forez et Floriane Lassaue, comptable, née à Saint-Étienne (Loire) le 15 mars 1990.

Ils ont déclaré, l'un après l'autre, vouloir se prendre

pour époux, en présence de Bérengère Lassaue, Malycia Ricco et Guillaume Beraud, témoins majeurs.

Les époux et les témoins ont signé les registres en présence d'Alain Tholot, adjoint au maire de Saint-Marcellin-en-Forez, officier de l'état civil par délégation.



■ Photo Daniel DE SIMONE

LE 23 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LOISIRS

Vente de brioches réussie pour les classards 2000



■ Les classards avec la présidente Mathilde Bonny (2^e à gauche).
Photo Daniel DE SIMONE

Après la vente de muguet du 1^{er} mai, les classards des années 2000, présidées par Mathilde Bonny, ont récidivé le lundi de Pentecôte, en proposant des brioches à la population. Et le moins que l'on puisse dire c'est que les jeunes marcellinois ne sont pas passés inaperçu dans les rues du village. Chant,

sifflet et bonne humeur, furent au programme de cette journée ensoleillée. Les Marcellinois ont réservé un accueil chaleureux à cette sympathique équipe qui a pleinement joué son rôle d'animer le village avec à la clé quelques deniers qui leur permettront de financer des sorties.

LE 27 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ CONSEIL MUNICIPAL

Vingt et un jeunes retenus pour les chantiers éducatifs d'été

Le conseil a voté pour la reconduction de la convention avec le Département et l'association Utile Sud Forez pour les chantiers éducatifs 2018.

Jeudi soir, Charlotte Deguin, adjointe aux affaires sociales, a rappelé aux élus le dispositif du chantier éducatif mis à la disposition des collectivités locales. « Ce dispositif, a-t-elle expliqué, vise à développer, dans un cadre réglementé l'aspect contributif des jeunes à la réalisation d'un projet éducatif individuel ou collectif.

37 demandes et un tirage au sort

Son objectif principal est d'offrir à des jeunes l'accès à des travaux non qualifiés afin de percevoir un salaire, souvent le premier, pour financer leur projet. » Le conseil a naturelle-

ment voté pour la reconduction de la convention avec le Département de la Loire et l'association Utile Sud Forez pour les chantiers éducatifs 2018, avec un volume de 672 heures. Afin d'accueillir un maximum de personnes, ces heures seront réparties pour permettre le recrutement de vingt et un jeunes (32 heures de travail par semaine). Le coût total de ces chantiers s'élève à 11 020 euros, sur la base du tarif horaire de 16,40 €. Le financement est pris en charge pour moitié par la commune (8,20 € de l'heure) et l'autre moitié par le Département. Le coût total pour la collectivité se monte à 5 510 euros. L'association Utile Sud Forez assurant pour sa part la gestion administrative de l'opération. Le tirage au sort a été effectué par une main innocente à l'issue des débats, et la liste des 21 personnes tirées au sort (pour 37 demandes) est consultable en mairie.

CONTACT Mairie : Tél. 04.77.36.10.90.



■ Charlotte Deguin, adjointe aux affaires sociales a présenté le dispositif aux élus.

Photo Daniel DE SIMONE

LE 28 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le concours de pêche des sapeurs-pompiers sous le soleil

Les sapeurs-pompiers de Sury-le-Comtal, qui interviennent régulièrement dans la commune, ont troqué leur uniforme pour une canne à pêche. Samedi ils ont organisé leur traditionnel concours de pêche à l'étang de Rodillon. Rien n'a été laissé au hasard et les 55 pêcheurs ont loué la qualité de l'organisation mise en place. Le maire, Éric Lardon avait fait le déplacement pour participer à cette manifestation qui s'est poursuivie autour d'un barbecue.



■ Jacky, Dominique et Jean-Luc.

Photo Daniel DE SIMONE

CONTACT Amicale des sapeurs-pompiers, Tél. 06.11.50.58.24.

LE 29 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

48 joueurs ont participé au challenge Rouby



■ Les deux triplettes finalistes avec Anne-Marie Rouby (3^e à gauche). Photo Daniel DE SIMONE

L'association de la Saint-Vincent n'a pas oublié son ami Bernard-Rouby, membre actif du bureau, trop tôt disparu. Dimanche au siège, l'association a organisé la 2^e édition du challenge. Ouvert aux adhérents et sympathisants, ce concours de pétanque a réuni 48 joueurs. Cette manifestation, sous un soleil radieux, a permis à tous de passer un agréable moment. Anne-Marie Rouby était présente pour remercier la Saint-Vincent et remettre le challenge aux vainqueurs. La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un petit repas pris en commun. Une belle manifestation à mettre à l'actif des organisateurs.

CONTACT Association de la Saint-Vincent, Tél. 06.87.65.76.42.

LE 30 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SERVICE À LA PERSONNE

« L'humain est au cœur de notre projet »

En marge de l'assemblée générale de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural), nous avons rencontré Odette Sartre, présidente de l'association depuis 2009.

Odette, parlez-nous de l'ADMR de Saint-Marcellin ?

« L'association regroupe dix communes. Nous sommes la plus grosse du département. L'effectif total est de 53 salariés et plusieurs bénévoles sont venus étoffer l'équipe.

Des services appréciés et reconnus

Les services que nous proposons (accompagnement des seniors, ménage, repassage, garde d'enfants, soutien aux familles, soins à domicile) sont reconnus et appréciés de nos 551 clients. Pour



■ Odette Sartre, présidente de l'ADMR. Photo Daniel DE SIMONE

exemple, nous avons effectué 602 heures de garde d'enfants à domicile et 100 personnes bénéficient actuellement de la téléassistance Filien. Nous avons d'ailleurs obtenu le renouvellement de la certification Afnor pour la qualité des services proposés aux clients. »

La formation et l'emploi sont très présents au sein du réseau ?

« Oui, l'humain est au cœur de notre projet. Nous proposons des emplois viables permettant à chacun de trouver sa place au sein de l'ADMR et nous disposons d'un centre de formation national à Saint-Jean-Bonnefonds. Nos salariés bénéficient de stages de formation qui leur permettent de travailler dans de bonnes conditions. »

Des projets pour 2018 ?

« Début juin, nous allons mettre en place un service de portage de repas à domicile. Il concernera dans un premier temps la commune de Bonson. »

CONTACT ADMR de Saint-Marcellin-en-Forez, Tél. 04.77.52.08.63.

le-pays.fr

LE PAYS

Centre France

FOREZ - CŒUR DE LOIRE

LE 3 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

COMMÉMORATION. La commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe se déroulera mardi 8 mai à 10 h 30, place des combattants. ■

LE 10 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une centaine de randonneurs en marche

Malgré une météo maussade, près d'une centaine de marcheurs ont participé à la deuxième Circulade vigneronne organisée par les AOC, club local d'œnologie, samedi 28 avril. Partis à 9 heures du quartier des Plantées, les randonneurs ont suivi la voie défermée pour rejoindre le hameau de L'Hospitalet à presque 4 km de là. L'accueil de Chantal et Gérard Mandon et le premier ravitaillement ont été appréciés.



CIRCUDE VIGNERONNE. Une centaine de randonneurs ont suivi les chemins de Saint-Marcellin-en-Forez.

Après une courte pause, tout le monde a repris sa marche vers Châtelus, un autre hameau, pour le repas. Tout au long des chemins, Suzanne Pommier, vice-présidente de l'association Saint-Marcellin patrimoine vivant, a partagé ses connaissances autour d'anecdotes et d'explications historiques sur le patrimoine local.

Arrivé à destination, le groupe s'est installé au centre de loisirs La Ruche pour un copieux repas. ■

Une visite du quartier historique ce samedi

L'Office de tourisme Loire Forez propose une visite guidée du quartier historique saint-marcellinois, samedi 12 mai. Un guide conférencier fera découvrir la maison de l'Armorial adossée à l'enceinte du premier bourg fortifié. La mairie occupe en partie cette bâtisse. Une exposition permanente consacrée aux villages fortifiés est accessible au rez-de-chaussée. Cette collection a été établie par Guillaume Revel, missionné par



VISITE. Laurent Guerrieri, guide conférencier à l'Office de tourisme Loire Forez, anime la visite historique du vieux bourg.

encore présents. Les participants pourront également découvrir l'église romane et la cour de l'Hôtel de Tournon, une maison du XV^e siècle, pour avoir un aperçu de la vie à la Renaissance. ■

Renseignements. Office de tourisme Loire Forez au 04.77.52.36.42. Tarif : 4 €.

BIBLIOTHÈQUE. La bibliothèque de la place Sainte-Catherine sera fermée du 6 au 13 mai et du 18 au 21 mai. ■

le Duc de Bourbon. Le guide conduira ensuite le groupe dans le bourg pour y conter son histoire et aborder les vestiges des anciennes fortifications

LE 17 MAI

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

CONSEIL MUNICIPAL. Le conseil municipal aura lieu jeudi 24 mai à 20 heures, salle du colombier. ■

FÊTE PATRONALE. La fête patronale se déroule du 18 au 21 mai sur la place Sainte-Catherine. Ce samedi 19 mai, retraite aux flambeaux à 21 h 15 avec un départ de la place du monument aux Morts. Un feu d'artifice sera tiré à partir de l'école maternelle à 22 heures tandis que la fête foraine est programmée de 22 h 30 à minuit. À partir de 8 heures dimanche, soupe aux choux préparée par la Chasse de Grézieux et à 16 heures, défilé de chars et de vélos fleuris. ■

TENNIS. Le Tennis club marcellinois organise un tournoi open jeunes du 26 au 17 juin. Renseignements et inscriptions en appelant le 06.50.82.67.80. ■

LE 31 MAI

■ SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS. L'Association Saint-Marcellin patrimoine vivant organise une visite des jardins marcellinois et un troc/don de plantes et de graines en collaboration avec l'Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature (Assen). Visite guidée des jardins médiévaux et des jardins familiaux et solidaires samedi 2 juin de 15 à 17 heures. Troc et don de plantes et de graines le lendemain, de 9 h 30 à 12 heures dans la cour de l'Hôtel de Tournon. Renseignements au 04.77.52.84.76. et sur le site Internet (www.saint-marcellinpatrimoinevivant.fr ; lire aussi p. 34). ■

CONTE. La bibliothèque municipale accueillera L'heure du conte le 13 juin à 10 h 30. Informations et réservations gratuites au 04.77.52.89.29. ■